

Informations sur les membres

Coronavirus: facilités pour les rencontres privées dès le 22 mars ; autres ouvertures reportées en raison de la hausse des cas

- Les restrictions pour les rencontres en famille et entre amis à l'intérieur passent de cinq à maximum dix personnes à partir du 22 mars.
- Sans changement, aucun assouplissement n'est prévu pour la gastronomie
- Actuellement le risque d'une hausse incontrôlée du nombre des cas est trop élevé pour de nouvelles ouvertures. Il faut aussi veiller à ne pas compromettre le succès de la campagne de vaccination en cours.
- En fonction des futurs développements épidémiologiques le Conseil fédéral reconsidérera d'éventuels assouplissements au plus tôt le 14 avril, en se basant sur les consultations déjà en cours auprès des cantons.
- Pour ce qui est de la mise en œuvre concrète de la stratégie des tests dans les entreprises et les écoles nous ne disposons pour le moment que de l'information complémentaire selon laquelle l'OFSP veut en laisser l'initiative aux cantons. En ce qui concerne les tests rapides pour les personnes privées il s'agit toujours d'attendre leur autorisation officielle prévue dès le 1^{er} avril.
- Lors de sa séance de ce jour le Conseil fédéral a également discuté pour savoir à partir de quand il faudrait à nouveau envisager un durcissement des mesures.

[Lien vers le communiqué de presse du Conseil fédéral:](#)

Coronavirus: prolongation des mesures en matière de réduction de l'horaire de travail

- Le 19 mars 2021 le Conseil fédéral a décidé de prolonger la procédure simplifiée pour l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) du 31 mars au 30 juin 2021, tout comme la suppression du délai d'attente.

[Lien vers le communiqué de presse du Conseil fédéral:](#)

Disclaimer

La présente information aux membres est faite exclusivement dans un but informatif. L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV décline toute responsabilité qui pourrait résulter de l'application ou de l'omission d'intervenir en raison de la présente information aux membres. Par ailleurs nous vous recommandons de vous informer sur les pages d'accueil correspondantes des autorités vu que, en raison de la situation actuelle, des modifications sont toujours possibles.